

Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes

ÉDITORIAL

Caisses vides, caisses pleines...

Hans-Rudolph Merz, épicier en chef de la droite, avait le sourire des grands jours en annonçant que les comptes de la Confédération allaient connaître, cette année déjà, une embellie spectaculaire. Sur la base des données recueillies à la mi-2006, les recettes devraient augmenter de 1,4 milliard, tandis que les dépenses devraient baisser de 200 millions. Au total: retour aux chiffres noirs et un excédent de 1,1 milliard au lieu des 600 millions de déficit budgété. Alors, de quoi se réjouir? Pas vraiment.

La logique est imparable: la droite au pouvoir prévoit des rentrées fiscales en baisse et des dépenses en hausse, afin de justifier les coupes dans les budgets. Puis, lorsque les recettes se trouvent – comme par hasard – être meilleures que les prévisions, elle pousse les hauts cris à l'idée que cet argent pourrait être dépensé. Non! nous disent en cœur UDC, PDC et Radicaux, hors de question de revenir sur les coupes effectuées; l'argent doit être affecté au service de la dette, ou mieux, servir à baisser les impôts! Ainsi se constitue l'engrenage infini de la politique des caisses vides. Les déficits justifient des coupes dans les prestations, les surpluses entraînent des baisses d'impôts pour les plus riches. Et ce, jusqu'à l'asphyxie.

Comment faire pour contrer la droite et sa spirale antisociale? En réaffirmant la nécessaire solidarité des membres d'une communauté politique; solidarité qui passe par des impôts justes. C'est ce que demandera une initiative socialiste qui devrait être lancée en septembre.

Mais aussi, en réaffirmant la nécessité d'un financement durable des prestations sociales. Hasard du calendrier, c'est justement ce que propose l'initiative COSA sur laquelle nous voterons en septembre. La gauche ne doit pas laisser passer ces occasions.

Réd.



DOSSIER

La financiarisation de l'économie

Depuis une vingtaine d'années, les pressions croissantes de la bourse sur les entreprises impliquent régulièrement restructurations, licenciements ou baisses de salaires. Cette logique financière, sous l'impulsion des investisseurs institutionnels, est devenue décisive dans la stratégie des entreprises. Ce changement structurel se traduit par la progression des revenus des actionnaires et des rémunérations des directions d'entreprises au détriment des places de travail, des salaires des employés et du développement économique à long terme. La Suisse n'a pas été épargnée par ces logiques au cours des dernières années.

Paradoxalement, les caisses de pension de notre deuxième pilier sont devenues dans ce contexte des acteurs importants du marché boursier en raison de leurs placements en actions. Toutefois, leur rôle reste encore trop modeste et les investissements durables, incluant des critères écologiques et sociaux, ne sont pas suffisamment développés.

> Suite du dossier en pages 5 à 10

Point fort
Initiative COSA,
votez Oui le
24 septembre!

Page 3

International
La Suisse et le
conflit au Liban.

Page 11

Cantons
Les notes
mettent le feu
au bout du lac.

Page 13

Le poisson pourrit par la tête

Il ne se passe pas un mois sans que nos journaux préférés, le Malsain ou Unique24, ne relatent les affres du service vaudois des automobiles et de la navigation (SAN). Et ce n'est pas près de s'arrêter, vu que son chef de service, Romain Boichat, qui aime être cité comme «directeur du SAN», semble avoir une curieuse stratégie visant à obtenir «l'autonomisation» dudit service. En effet, cet homme pressé aime que tout aille vite (à tel point qu'il a promis à l'employé formulant la meilleure idée de passer un week-end au volant d'une Porsche). Formé par une école de *management* réputée, il est étonnant que ce jeune cadre soit totalement incapable de régler des problèmes ayant des répercussions directes sur les usagers: centrale téléphonique ou facturation par exemple.

Comment expliquer les couacs récurrents, sinon par une volonté délibérée de décrédibiliser le service public et de mettre sous pression le personnel? «Si l'autonomisation passe, alors tous les problèmes seront réglés, car je pourrai décider seul et je sais comment faire. Aujourd'hui je n'en ai pas les moyens», répète sans cesse le *top manager*. Tout porte à croire qu'on laisse pourrir la situation pour convaincre qu'avec le changement de statut, celle-ci s'améliorera miraculeusement. Bref, c'est la vieille méthode de la privatisation à la Thatcher resservie à la sauce vaudoise.

Entre ce discours et celui tenu par le chef de département, Charles-Louis Rochat, il y a une autoroute 6 pistes. Ce dernier prétend que «le Conseil d'Etat gardera, conjointement avec

le Grand Conseil, un contrôle politique». Qui croire? Peut-être les deux si la notion libérale de contrôle politique s'arrête au pourcentage d'émoluments reversé à l'Etat...

Toujours est-il que Romain Boichat se comporte depuis son arrivée au SAN comme un roitelet. Il n'hésite pas à critiquer tous azimuts les politiques «qui ne comprennent rien au fonctionnement d'une entreprise» et à mettre une pression sans borne sur le personnel. Les conflits avec les syndicats en sont la preuve.

Mais il y a plus grave: mécontent du large refus de «l'autonomisation» par les employé-e-s lors d'une assemblée du personnel, le chef de service indéclicat a mis sur pied un nouveau vote, à bulletin secret. Et pour récompenser les personnes donnant leur avis, tout dépôt dans l'urne était gratifié d'un *t-shirt* de l'équipe suisse de football. A une méthode qui s'apparente à l'achat de voix – payés par qui au fait ces *t-shirts*? – le personnel a répondu par un NON cinglant.

Le SAN est garant de sécurité routière: permis de conduire et expertises des véhicules notamment. Il convient de tirer le signal d'alarme à temps et de rétablir rapidement la confiance, avec le personnel et les usagers. Cela passe par un acte fort.

Lorsque le poisson pourrit par la tête, il ne sert à rien de vouloir le refile plus loin. Il faut avoir le courage d'ôter la partie irrécupérable pour sauver le reste.

Stéphane Montangero

Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes

Abonnement annuel: Fr. 49.–
Abonnement de soutien: Fr. 130.–
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant-e-s, chô-m-euse-ur-s): Fr. 29.–
CCP 17-795703-3

Contact par courrier ou à
info@pagesdegauche.ch
www.pagesdegauche.ch

Rédaction et secrétariat:

Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:

Maurizio Colella (MC), Romain Felli (RF), André Mach (AM), Cyril Mizrahi (CM), Philippe Mivelaz (PhMi), Salima Moyard (SM), Rebecca Ruiz (RR), Mathias Schaer (MS), Jean Tschopp (JT), Julien Wicki (JW).

Comité:

Olivier Barraud, Valérie Boillat, Michel Cambrosio, Dan Gallin, Lyonel Kaufmann, Pierre-Yves Maillard, Jean-Marie Meillard, Stéphane Montangero, Chantal Peyer, Eric Peytremann, Florian Ruf, Géraldine Savary, Alberto Velasco.

Comité de parrainage:

Franco Cavalli, Valérie Garbani, Stéphane Rossini.

Collaboration permanente:

Christian D'Andrès, Grégoire Junod, Philipp Müller, Yves Steiner, Christian Vulliod.

Webmaster:

Romain Felli.

Maquette:

Marc Dubois, MDVR, Lausanne.

Mise en page:

Christian Vulliod, Le Brassus.

Impression:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix.

SOMMAIRE

- 1 Caisses vides, caisses pleines...
- 2 Le poisson pourrit par la tête
- 3 Initiative pour l'AVS du 24 septembre
- 4 Australie: Le syndicalisme en péril
- 5 à 10 Dossier: La financiarisation de l'économie
- 11 Proche Orient: Une cohérence indispensable
- 12 Guns and Roses...
- 12 Les premiers jalons d'une histoire à venir: 100 ans de JSS
- 13 A Genève, le débat scolaire fait rage
- 13 «Sortir l'automobiliste de sa voiture pour le mettre dans un bus»
- 14 La compilation des gorges rouges
- 14 Djourou – la corde au cou
- 15 Page de droite – Humour
- 16 La dernière – Agenda



Initiative pour l'AVS du 24 septembre

L'initiative COSA permet de consolider le financement de l'AVS sans remettre en cause la politique de la Banque nationale suisse.

Par **Marlyse Dormond Béguelin**,
conseillère nationale socialiste.

L'initiative pour l'AVS demande qu'une partie du bénéfice net de la Banque nationale soit versée au fonds de compensation de l'AVS, hormis une part annuelle d'un milliard de francs qui est versée aux cantons, ce montant pouvant être indexé au coût de la vie.

Cette initiative, lancée en 2001 et déposée en 2002 avec plus de 116'000 signatures est une réponse aux attaques de la droite contre l'AVS. Souvenez-vous, en 2000, un certain Christophe Blocher avait même proposé de privatiser l'AVS, pilier de la sécurité sociale Suisse. Devant le tollé qu'a soulevé sa proposition, nous n'en avons plus entendu parler, mais ce discours a provoqué une grande inquiétude dans la population.

L'AVS EST SOLIDE

L'AVS fonctionne bien. Grâce à la croissance économique, il a été possible de financer de plus en plus de rentes sans augmenter les cotisations. Malgré une augmentation de 75 % du nombre de retraités entre 1975 et 2005, les dépenses de l'AVS sont restées entre 6 et 7 % du produit intérieur brut! Cela a été rendu possible par l'augmentation de la productivité, la croissance économique, l'augmentation des salaires et du travail des femmes. Les cotisations salariales n'ont plus augmenté depuis trente ans. En 1999, la TVA a été relevée de 1% au bénéfice de l'AVS, mesure largement acceptée par le peuple.

Depuis 1980, l'AVS a enregistré quatre années déficitaires, en raison de la faiblesse de la conjoncture économique. Dès 2003, l'AVS a de nouveau fait des bénéfices de l'ordre de 2 milliards par année (2,3 milliards en 2005).

Malgré cette situation positive, le Conseil fédéral continue son discours pessimiste et propose une réduction des prestations de l'AVS. L'âge de la retraite devrait passer à 65 ans pour tout le monde,

sans flexibilisation générale. La retraite anticipée ne serait possible que pour les personnes à l'aide sociale, à l'AI ou au chômage. L'adaptation des rentes à l'évolution des salaires et au renchérissement serait supprimée (indice mixte). Ces plans pèseraient très lourd, comme le montrent les calculs du Conseil fédéral. D'ici à 2020, les réductions s'élèveraient à 8 milliards de francs par an, soit une baisse des rentes de 20%. De nombreuses personnes âgées devraient solliciter les prestations complémentaires dont une bonne partie est financée par les cantons.

FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE

Pour nous il n'est pas question de baisser les prestations de l'AVS et l'indice mixte doit rester en vigueur. Il est important de mettre sur pied un financement complémentaire à ceux en vigueur actuellement. Avec les bénéficiaires de la BNS, l'AVS pourra compter sur un financement complémentaire bienvenu.

L'indépendance de la BNS n'est pas touchée par l'initiative pour l'AVS, les dispositions constitutionnelles et légales garantissant cette indépendance ne sont pas modifiées. Dans les faits, il n'y a pas de différence pour la BNS entre la situation actuelle, qui attribue une partie de ses bénéfices nets à la Confédération et aux cantons avec celle que nous demandons, soit une distribution entre les cantons et le Fonds de l'AVS. Prétendre le contraire relève soit d'un manque flagrant d'information, soit d'une parfaite mauvaise foi.

Cette nouvelle répartition ne crée pas, pour la BNS, de risque supplémentaire de pressions sur son activité ou sa mission de défense du franc suisse. Le Fonds AVS, comme la Confédération actuellement, ne sera pas actionnaire de la banque et donc pas représenté au Conseil de banque, contrairement aux cantons. Il ne pourra de ce fait pas faire pression

sur la politique de la banque et nous n'envisageons pas de changer cette situation. Cela dit, lorsque l'on apprend que les actionnaires, purement historiques, que sont les cantons estiment que la BNS ne distribue pas une part suffisamment importante de son bénéfice historique de 2005 (12,8 milliards), nous constatons que les pressions que les dirigeants de la BNS semblent craindre existent déjà, mais ne les troublent pas outre mesure.

Les résultats financiers du premier semestre 2006 (environ 2 milliards), qualifiés de mauvais par la BNS, démontrent que notre projection de 4 milliards de revenus annuels moyens est tout à fait réaliste. Nos chiffres sont d'ailleurs inférieurs puisque basés sur un bénéfice moyen de 3,345 milliards par année.

UNE CONTRIBUTION SUPPORTABLE

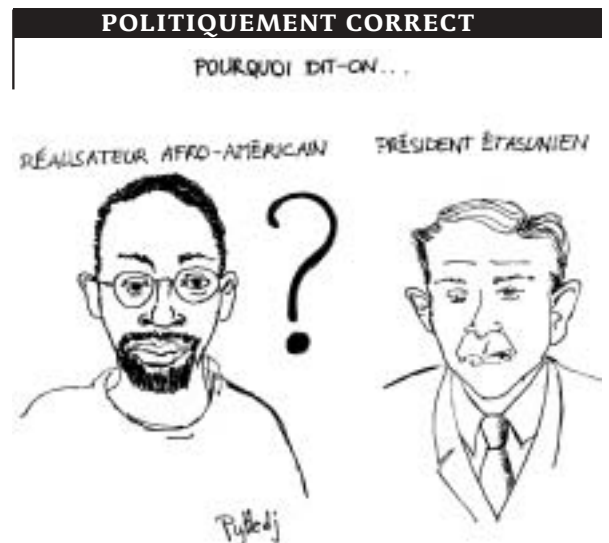
La fortune de la BNS est actuellement d'environ 110 milliards de francs. Cette réserve la place vers le 5^{ème} rang mondial devant les USA et la Grande Bretagne, par exemple. Cette réserve, évidemment intouchable, est constituée de 29 milliards en or et le

reste en obligations et devises. De plus, la BNS disposait, au 31 décembre 2005, d'un montant de 16,5 milliards de francs pour les distributions futures destinées aux cantons et à l'AVS, si notre initiative est acceptée. Les cantons, eux, recevront autant d'argent qu'ils en obtenaient lors du dépôt de l'initiative, soit un milliard par an.

Notre initiative met en place un financement complémentaire de l'AVS qui garantira les rentes, ne coûtera rien aux actifs ni aux jeunes, rien à l'économie ni aux entreprises. Elle retardera de 10 ans le relèvement de la TVA. L'objectif de 1,5 milliard supplémentaire pour l'AVS est supérieur à ce que rapporterait un point TVA.

Hans Peter Tschudi, persuadé que le peuple devait s'opposer à tout démantèlement de l'AVS, a déclaré lors du lancement de l'initiative: «La solidarité entre générations doit être renforcée. C'est le but de l'initiative «Bénéficiaires de la Banque nationale pour l'AVS». Il est dans le plus grand intérêt de ce pays et de sa population qu'elle aboutisse.»

En votant OUI le 24 septembre, nous garantissons la pérennité de l'AVS.



Australie: Le syndicalisme en péril

La remise en cause des droits des travailleurs est l'attaque la plus radicale depuis plus d'un siècle dans un pays démocratique en temps de paix.



Par Dan Gallin,
Global Labour Institute.

Le 28 juin dernier, trois cent mille travailleurs australiens manifestaient dans les principales villes du pays contre une nouvelle vague de législation anti-syndicale imposée par la coalition de droite dirigée par le Premier Ministre John Howard, au pouvoir depuis 1996. C'est la troisième manifestation de masse rassemblant plusieurs centaines de milliers de personnes, après celles de mai et de novembre dernier.

Bénéficiant de l'expansion économique due à l'essor des exportations de matières premières (charbon, gaz naturel, minerais, viande, blé), principalement vers le Japon et la Chine, le gouvernement Howard a considéré que le moment était arrivé d'appliquer son programme idéologique: enfin casser le pouvoir du mouvement syndical. L'ensemble des mesures adoptées depuis 1996 constitue l'attaque la plus radicale contre les droits syndicaux et des travailleurs depuis plus d'un siècle dans un Etat démocratique en temps de paix. Le but du gouvernement est de réduire le mouvement syndical à l'impuissance et, si possible, de l'éliminer.

Jusqu'en 1996, les relations de travail en Australie étaient réglées par des conventions collectives qui étaient entérinées par des tribunaux et avaient ainsi force de

loi. En 1996, le gouvernement mit fin à ce système en introduisant le *Workplace Relations Act (WRA)* qui, pour la première fois, faisait entrer dans la jurisprudence des contrats individuels (*Australian Workplace Agreements - AWA*), sur une base d'égalité avec les conventions collectives. En outre, le WRA limitait le droit d'accès des syndicats sur les lieux de travail, imposait des limites draconiennes au droit de grève et donnait le droit aux employeurs de déclarer des *lock-outs*, y compris des *lock-outs* individuels.

Toute grève échappant aux limites étroites du WRA est passible d'une amende de 110'000 dollars australiens pour le syndicat et de 22'000 pour les membres individuels (le dollar australien est à peu près équivalent au franc suisse). En outre, des dommages et intérêts peuvent être réclamés aux syndicats pour tous dommages occasionnés lors d'une grève par des dirigeants syndicaux, employés ou membres. En cas de non-paiement, le syndicat pourrait être déclaré illégal.

LES EMPLOYEURS EN PROFITENT

Fortement encouragés par le gouvernement, les employeurs ne se sont pas privés de se servir de leur nouveaux pouvoirs. Entre 1996 et 2003, la densité syndicale en Australie a chuté de 31,1% à 23%.

Après les élections de 2004, qui donnèrent aux partis conservateurs la majorité dans les deux chambres du Parlement, le gouvernement s'est hâté d'introduire de nouveaux amendements à la législation du travail: le *Work Choices Act*. Dorénavant les AWAs peuvent être déclarés obligatoires sans négociations préalables, aux conditions de l'employeur, même en annulant des acquis des conventions collectives en vigueur, tels que le congé parental, les heures supplémentaires, les jours de congé, les congés syndicaux, etc. Les négociations collectives au niveau d'un secteur (plusieurs employeurs d'un même secteur) sont interdites: ainsi, une convention nationale du bâtiment serait actuellement illégale. Les grèves et les boycotts de solidarité sont interdits. Un certain nombre de sujets sont exclus de toute négociation.

LA RÉSISTANCE S'ORGANISE

L'ensemble de cette législation a été condamnée par le BIT comme une violation grave des normes internationales du travail, mais le gouvernement australien n'en a cure. Cependant la résistance s'organise. D'abord au niveau des syndicats: au delà des manifestations de masse, l'union syndicale australienne (ACTU) mène une campagne quotidienne, autant dans la presse qu'à la télévision. Dans les milieux syndicaux, on envisage une campagne de désobéissance civile et certains syndicalistes sont prêts à aller en prison.

Les églises se mobilisent également. L'évêque catholique Kevin Manning, s'adressant au mois de mai à une assemblée du syndicat de la police, a dit aux délégués qu'ils faisaient partie du mouvement syndical et qu'ils devaient se poser des questions sur la moralité d'une législation dont les effets allaient être plus de personnes sans domicile fixe,

plus de chômeurs et plus de pauvres. «Une société juste ne saurait attendre de sa police qu'elle fasse appliquer des lois qui compromettent la dignité humaine.» Il termina son discours en affirmant que les lois du gouvernement étaient contraires aux enseignements de la Bible selon lesquels les travailleurs ne devaient pas être traités comme une marchandise et que la richesse du monde devait profiter à tous.

La résistance est aussi politique. Alors que le gouvernement fédéral est aux mains de la coalition de droite, la plupart des Etats fédéraux sont gouvernés par le Parti travailliste et ont le pouvoir de légiférer. En 2002, l'Etat d'Australie occidentale a abrogé les lois selon lesquelles les accords individuels priment sur les conventions collectives et a annulé un grand nombre de mesures discriminatoires anti-syndicales.

Le Parti travailliste a déclaré que s'il gagnait les prochaines élections (fin 2007), il abolirait la législation du travail du gouvernement Howard. Selon un sondage d'opinion de juillet, le Parti travailliste était pour la première fois depuis dix ans en tête devant la coalition de droite. En réponse, le porte-parole de la Chambre du Commerce et de l'Industrie a appelé le patronat à faire signer un maximum d'AWAs pour une durée de cinq ans, pour qu'ils restent valables pendant la première période d'un gouvernement travailliste.

Pourquoi est-ce que cela nous concerne? Ne nous trompons pas: l'Australie, comme la Nouvelle Zélande dans les années 1990, n'est qu'un terrain d'exercice et d'expérimentation dans la guerre que le capital transnational mène contre le mouvement syndical à l'échelle mondiale, pas depuis hier, pas seulement là où les syndicats sont faibles, demain peut-être chez nous.

DOSSIER: LA FINANCIARISATION DE L'ÉCONOMIE

Tout pour les actionnaires!

Ciba Spécialités chimiques vient d'annoncer la suppression d'un sixième de ses emplois (2'500 sur un total de 15'000, dont 2'700 en Suisse). Parallèlement le cours de son action progressait de 10%. Combien de fois n'a-t-on pas été choqué par ce type de logique, révélatrice de ce que certains ont qualifié de «capitalisme actionnarial» ou financier? Cette nouvelle ère du capitalisme résulte de la transformation de la gestion des entreprises, dans lesquelles les critères de rentabilité financière sont devenus les principes de base du fonctionnement des entreprises. L'objectif vise à maximiser la *shareholder value* (valeur actionnariale) de celles-ci, à travers la progression du cours des actions et l'augmentation des versements de dividendes.

Le pouvoir croissant de la finance sur les entreprises remonte au début des années 1980 aux Etats-Unis, avec l'affirmation croissante des investisseurs institutionnels (fonds d'investissements, fonds de pension, assurances, banques d'investissement) exigeant une meilleure rémunération des capitaux investis. Réduction des coûts, fusions et restructurations sont devenus les *leitmotifs* des stratégies des entreprises en vue de satisfaire prioritairement les intérêts des actionnaires, au détriment de la rémunération des employés et du développement à long terme de l'entreprise (investissements et recherche et développement). De plus, avec la libéralisation internationale des marchés financiers, cette prédominance de la finance s'est répandue sur l'en-

semble de la planète. Il est ainsi devenu de plus en plus difficile pour les Etats d'agir individuellement sans subir la sanction par les marchés.

DES DIRIGEANTS ACTIONNAIRES

En intensifiant la pression des marchés boursiers sur la gestion des entreprises et sur leurs dirigeants, l'avènement des investisseurs institutionnels a souvent été perçu comme un renversement des rapports de pouvoir entre les dirigeants des entreprises et leurs propriétaires (les actionnaires), en faveur de ces derniers. S'il est incontestable que ces pressions se sont accentuées ces vingt dernières années, les dirigeants des entreprises sont loin d'avoir subi passivement ces changements; ils ont aussi contribué activement à

cette évolution et se sont de plus en plus alignés sur les exigences de rentabilité des marchés financiers. Grassement rémunérés sous la forme d'actions et de *stock options*, les dirigeants des grandes entreprises sont de plus en plus devenus des actionnaires, ce qui les incite à agir dans leur propre intérêt.

Au cours des années 1990, la Suisse est aussi entrée de plain-pied dans l'ère du capitalisme financier. L'exemple de Martin Ebner, dans un premier temps fortement contesté par l'*establishment* économique traditionnel, a largement contaminé la majorité des élites économiques. La mission des dirigeants d'entreprises consiste à satisfaire au mieux les pressions à la maximisation de la valeur actionnariale. Les exemples de l'entreprise SAPAL ou encore de la

Boillat (voir p. 7) montrent à quel point ce type de logique financière, mise en pratique par des dirigeants appliquant ces critères de rentabilité, peut aboutir à des aberrations économiques et mettre en danger des entreprises tout à fait viables sur le plan économique.

En outre, même si la primauté des intérêts financiers concerne principalement les grandes entreprises cotées en bourse, elle se répercute également sur l'ensemble de l'économie, notamment les PME, qui entretiennent des relations de sous-traitance avec de grandes entreprises ou qui dépendent des crédits des banques, de plus en plus restrictives dans ce secteur d'activités, jugé insuffisamment rentable.

André Mach



La logique boursière
au cœur du capitalisme suisse.

6

Boillat/SAPAL:
Des restructurations au nom de la finance?

7

Le rôle des caisses de pension
comme actionnaires.

8

Les investissements durables:
une alternative réaliste.

9

Plus de démocratie
dans les entreprises.

10

DOSSIER: LA FINANCIARISATION DE L'ÉCONOMIE

Logique boursière au cœur du capitalisme suisse

L'impact croissant de la bourse sur les entreprises suisses favorise la rémunération des actionnaires plutôt que les investissements des actionnaires.

S'il y a un secteur économique qui a crû fortement durant les années 1990, c'est la bourse. Entre 1990 et 2000, la valeur globale des actions cotées en Suisse est passée de 204 milliards de francs à 1'257 milliards, soit une progression de près de 500% en dix ans! Elle est retombée à un peu plus de 700 milliards à fin 2003 pour remonter à plus 1'170 milliards à fin 2005, soit plus de 200% du produit intérieur brut suisse. Dans aucun pays de l'OCDE, la capitalisation boursière en relation avec le PIB n'atteint des proportions aussi fortes qu'en Suisse. Cette évolution contraste avec la faiblesse de la croissance économique durant la même période. Ce rôle croissant de la bourse dans le financement et l'évaluation des entreprises est révélateur de l'affirmation de ce "capitalisme actionnarial" en Suisse, axé sur la rentabilité immédiate des capitaux investis.

BOURSE ET RÉMUNÉRATION DES ACTIONNAIRES

Un moyen relativement simple de mesurer l'impact de la bourse sur les entreprises consiste à analyser d'une part les capitaux récoltés (lors de la cotation en bourse ou lors de l'émission de nouvelles actions) et d'autre

part les rémunérations des actionnaires par les entreprises, sous la forme de versements de dividendes ou à travers le rachat de leurs propres actions par les entreprises (dans le but de soutenir le cours de leur action). Le graphique ci-dessous fournit des données sur le total des émissions d'actions, des versements de dividendes et des rachats d'actions en Suisse depuis 1982 jusqu'à l'année dernière (Source: *Vontobel Equity*).

Sur cette période, on peut voir un profond changement des pratiques des entreprises et du rôle de la bourse en Suisse. Alors que le solde entre l'apport de capitaux et la rémunération des actionnaires est positif jusqu'au début des années 1990, il devient constamment négatif à partir de 1995 (à l'exception de 1998 avec l'introduction en bourse de *Swisscom*), et cela dans des proportions considérables. La contribution nette de la bourse au financement des entreprises devient clairement négative à partir de 1995.

Entre 1995 et 2005, l'impact croissant de la bourse n'a pas servi à drainer plus de capitaux pour les entreprises, mais, au contraire, à reverser aux actionnaires (en dividendes ou en rachat d'actions), un montant astro-

nomique de plus de 130 milliards de francs (dividendes + rachats d'actions – émissions d'actions sur la période 1995-2005). Les bénéfices des entreprises sont prioritairement destinés à rémunérer les actionnaires plutôt qu'à financer le développement des entreprises. Une telle évolution favorise ainsi les détenteurs de capitaux et la rentabilisation des placements financiers plutôt que le dynamisme et l'innovation des entrepreneurs. Ces chiffres illustrent le triomphe de la maximisation de la valeur actionnariale, préconisée par Martin Ebner durant les années 1990...

DES CONSÉQUENCES NÉGATIVES

Une telle modification de la répartition des bénéfices des entreprises sous l'emprise de la pression des marchés financiers a au moins trois conséquences dommageables pour le développement économique.

Tout d'abord, contrairement à une idée reçue bien établie, qui veut que la bourse permette de canaliser l'épargne vers l'investissement des entreprises, favorisant ainsi leur financement, la bourse a contribué au contraire à rémunérer les capitaux pla-

cés plutôt qu'à soutenir l'activité économique. Cela incite les entreprises à privilégier la rémunération des actionnaires à court terme au détriment des investissements ou la recherche et développement, sources d'innovations et de croissance économique à moyen et long terme.

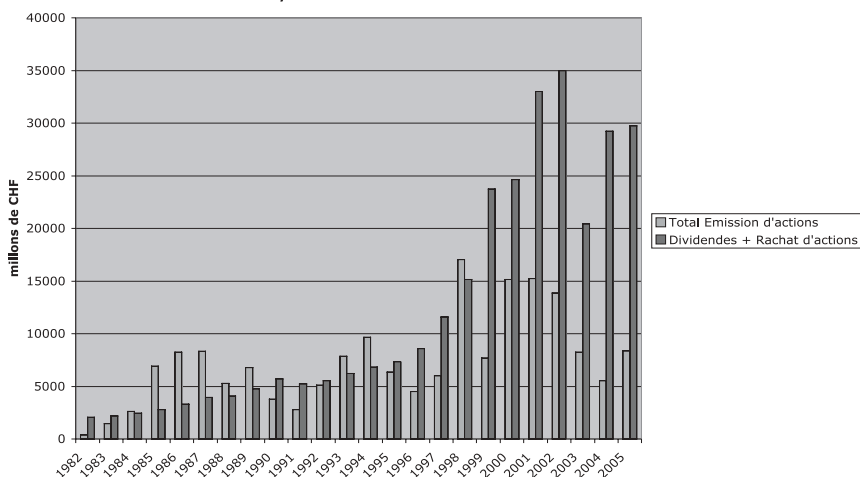
La prépondérance des marchés financiers tend également à accroître l'instabilité financière, où la moindre rumeur négative peut profondément remettre en cause l'évolution d'une entreprise. Elle contribue ainsi à une plus grande instabilité sur le plan économique général. Les soubresauts de la finance affectent ainsi directement l'activité économique réelle.

Enfin, ce nouveau modèle de capitalisme ne fait qu'accroître les inégalités des revenus. Contrairement à ce que pourrait laisser penser l'engagement croissant des caisses de pension sur les marchés boursiers (voir p. 8), les ménages qui détiennent, directement ou indirectement, des actions se concentrent parmi les couches sociales les plus riches, pouvant recourir à des conseils financiers sophistiqués, alors que les revenus modestes ne bénéficient que marginalement des marchés boursiers.

Mettant le doigt sur ces problèmes, deux économistes libéraux français, Patrick Artus et Marie-Paule Virard n'hésitaient pas à intituler leur dernier livre «*Le capitalisme est en train de s'auto-détruire*». Alors que les «trente glorieuses» de la période d'après-guerre, en s'appuyant sur une progression régulière des salaires, des politiques macroéconomiques d'inspiration keynésienne et un rôle contrôlé de la finance, avaient permis une amélioration du niveau de vie du plus grand nombre, l'instabilité économique actuelle, le chômage et la faible croissance rendent plus difficile la perspective de retrouver un tel niveau de développement économique.

André Mach

Emissions d'actions, dividendes et rachats d'actions 1982-2005



DOSSIER: LA FINANCIARISATION DE L'ÉCONOMIE

La Boillat: la finance destructrice de richesses?

Par Karl, auteur et modérateur anonyme du blog *Une Voix pour la Boillat*.

En Suisse, nous vivons sous un régime démocratique dit «libéral». Ainsi, nos lois font la part belle au sens des responsabilités qu'endosse l'individu pour que, mû par une certaine vertu, il évite de profiter des largesses de leur lettre pour en violer l'esprit. Dans le cas des entreprises, le législateur a estimé que le propriétaire se battait nécessairement pour la survie et le succès de son entreprise, et pas pour sa destruction. En effet, si l'on estime que l'entreprise est un moyen de production de richesses, via le travail qui y est effectué, on doit alors estimer que l'objectif du propriétaire de cet outil est de maximiser la création de richesses.

Toutefois, on peut noter deux cas particuliers. Le premier est celui où une entreprise choisit de supprimer l'une de ses parties pour optimiser l'ensemble, par exemple via une délocalisation. Dans ce cas, une suppression de richesse au niveau local est censée générer une quantité de richesses supérieure pour l'ensemble de l'entreprise. Le second cas est celui où la direction d'une entreprise décide de supprimer des richesses, de manière locale comme au niveau de l'ensemble, parce que certains individus, dont la direction en question, bénéficieront marginalement de cette suppression, pouvant aller jusqu'à la destruction de l'entreprise. Une telle action, si elle est tolérée par notre système juridique, est contraire à son esprit, et s'assimile à une sorte de rapine. Martin Hellweg, le CEO de Swissmetal, est un exemple de ce dernier cas.

9% DE RENTABILITÉ

Je ne mentionne que Martin Hellweg car ce dernier a construit, au sein de Swissmetal, un système de pouvoir s'apparentant à une dictature. Les personnes s'opposant à lui, même de manière éclairée et constructive, sont automatiquement licenciées, et seules celles qui lui renouvellent fréquemment leur allégeance sont considérées

comme utiles, ce qui laisse penser qu'il est seul à connaître la finalité de son projet. La partie visible de l'iceberg consiste en un chiffre: 9% de rentabilité, promis aux actionnaires. La valeur initiale des actions, suite au refinancement opéré par Martin Hellweg en 2003, était de 9 francs l'unité (Martin Hellweg en a eu 88'000 à moitié prix), et aujourd'hui, elle est d'environ 16 francs. Cependant, bien des commentateurs s'accordent pour dire que cette action est sous-évaluée, et l'objectif du CEO est dès lors de faire monter le cours.

Ainsi, il propose une stratégie consistant, en résumé, à étendre Swissmetal via des acquisitions (très douteuses d'ailleurs). De plus, il tue à petit feu la Boillat, pourtant seule unité de production véritablement rentable du groupe, en voulant, notamment, fermer sa fonderie. L'un des ses rêves est d'implanter des usines Swissmetal en Asie. Enfin, Martin Hellweg force les travailleurs de Swissmetal à accepter des conditions de travail toujours revues à la baisse (abandon de la CCT, engagement d'intérimaires, etc.). Il s'agit donc d'une politique à court terme, fondée sur la seule volonté de parvenir rapidement à ces 9% de rentabilité, en faisant fructifier au maximum, et sur peu de temps, les avantages concurrentiels du groupe. Si ces 9% étaient atteints, l'action de Swissmetal monterait à des niveaux garantissant à Martin Hellweg une bonne plus-value, et il pourrait se tresser les lauriers du sauveur d'entreprise, avant de s'en aller avec quelques gratifications supplémentaires. Une autre hypothèse est celle de la vente du groupe à une autre entreprise, lui garantissant elle aussi une fin de mandat dorée. Une dernière hypothèse (qui s'est produite, et pas par hasard, quand il dirigeait Keramik Laufen) est la vente du groupe à bas prix, alors que ce dernier est dans une situation difficile. Là encore, l'acheteur saurait remercier Martin Hellweg pour ses services. Ainsi, quel que soit le cas de figure, l'action de Martin Hellweg s'avérerait payante, mais uniquement pour lui et quelques-uns de ses sbires.



DESTRUCTION INDUSTRIELLE

Au niveau industriel, les choses se passeraient autrement car les avantages de la Boillat (un savoir-faire de haut niveau et des produits uniques), dont profitait tout le groupe, ne seraient plus reconduits. Il resterait une coquille vide. J'ajoute encore que ladite stratégie est menée d'une manière tellement catastrophique que jamais il ne sera possible à Swissmetal de dégager les 9% de rentabilité promis. Les erreurs de *management* (déplacement de la fonderie de la Boillat sans étude préalable, licenciements aberrants, démotivation du personnel, etc.) sont trop graves.

On peut donc conclure que chez Swissmetal, nous assistons au sacrifice de la Boillat, puis de l'ensemble du groupe, au nom d'un profit qui ne viendra jamais. Il s'agit là d'une destruction pure et simple de richesses, pour qu'un CEO on ne peut plus malhonnête arrache quelques centaines de milliers de francs au passage. Un autre profit sera celui de l'usine Busch-Jaeger, concurrente malheureuse de la Boillat, qui aura alors supprimé son concurrent, et récupéré sa clientèle.

www.laboillat.blogspot.com

LA SAPAL A 100 ANS ET TOUTES SES DENTS!

Fondée en 1906, la Société Anonyme des Plieuses Automatiques Lausanne (SAPAL) souffle ses 100 bougies cette année. Cette société est spécialisée dans les machines d'emballage de produits alimentaires (bonbons, chocolats, bouillons, etc...).

La SAPAL est surtout connue pour le conflit social vécu il y a quelques années lorsque la direction du Groupe SIG avait l'intention de fermer l'entreprise d'Ecublens en raison de son manque de rentabilité. Suite à une forte mobilisation, la direction avait dû revenir en arrière.

Quand on sait que quelques années seulement après ces heurts, la SAPAL se porte bien, a retrouvé les chiffres noirs, réengage du personnel, forme une vingtaine d'apprenti-e-s et a un carnet de commandes prometteur, même si le maintien de toute usine est toujours difficile, on reste songeur. Cela est dû, entre autres, au fait que les nouveaux dirigeants (le groupe BOSCH, fondation non cotée en bourse), ont daigné faire ce que d'autres ne veulent pas: écouter et faire confiance au personnel. On ne peut qu'avoir une pensée pour les collaborateur-trice-s de tant d'usines, à commencer par la Boillat.

SMo

Info utile: Journée portes ouvertes le 30 septembre pour les 100 ans de l'entreprise.

DOSSIER: LA FINANCIARISATION DE L'ÉCONOMIE

Les caisses de pension actionnaires

Le poids des caisses de pension sur les marchés boursiers n'a cessé de croître ces dernières années. Pourtant, leur activisme reste encore modeste.

Parmi les investisseurs institutionnels actifs sur les marchés financiers, les caisses de pension suisses, de par leurs placements en actions, sont devenues des actrices importantes sur les marchés financiers. Sur un plan chiffré, les caisses de pension gèrent une fortune colossale, qui se montait à 484.2 milliards de francs en 2004, dernière statistique disponible (110% du PIB). Sur ce montant, les quelque 3'000 institutions de prévoyance détiennent pour 131.3 milliards d'actions; cela représente le deuxième type de placement le plus important, après les obligations (175.7 milliards), mais loin devant les placements immobiliers (69.7 milliards). Une majorité des actions détenues sont des actions étrangères (72.1 milliards) contre 59.2 pour les entreprises suisses. Les caisses de pension détiennent ainsi plus de 5% du total de la capitalisation boursière suisse. Il est à noter que la proportion d'actions qu'elles détiennent n'a cessé de progresser au cours des quinze dernières années.

UNE TROP GRANDE PASSIVITÉ

Malgré ces chiffres impressionnants, les caisses de pension sont encore très passives dans leur rôle de propriétaires. Même si l'ordonnance de la Loi sur la prévoyance professionnelle a été modi-

fiée en 2002, en imposant aux caisses de «définir les règles qu'elles entendent appliquer dans l'exercice de leurs droits d'actionnaires», celles-ci restent encore très peu actives. Le pouvoir potentiel des caisses reste ainsi bien plus élevé que leur influence réelle. En restant silencieuses, elles se contentent d'approuver tacitement les stratégies des directions d'entreprises, sans émettre d'avis, ou se limitent à une stratégie d'indice (dans le but de diversifier les risques de placement), qui fait qu'elles abandonnent tout rôle actif d'actionnaires.

UNE REPRÉSENTATION DIFFICILE

Les employé-e-s sont représentés paritairement, avec l'employeur, dans les Conseils de fondation des caisses qui définissent la stratégie de placement de celles-ci. Ils peuvent donc théoriquement exercer une influence importante sur les choix d'investissement des caisses, notamment des actions. Toutefois, le rôle des employé-e-s sur la gestion des placements se heurte à de nombreuses difficultés. En raison de la complexité de la politique de placement, l'activité de gestion du portefeuille est souvent déléguée à des gestionnaires spécialisés en finance. Ainsi, de nombreuses institutions de prévoyance mandatent une assurance ou une banque pour la

gestion de leur fortune, sans exercer aucune influence sur la politique de placement de la caisse.

Le récent scandale de la fusion de la banque *Swissfirst* et *Bank am Bellevue* ont montré à quel point les gestionnaires de plusieurs caisses peuvent se comporter de manière scandaleuse et profiter d'informations confidentielles pour leurs propres bénéfices plutôt que ceux des assuré-e-s.

QUELS INTÉRÊTS DÉFENDRE?

Finalement, la question des objectifs poursuivis par les caisses soulève également des débats importants. Les employé-e-s sont simultanément propriétaires (de manière indirecte par leur caisse) et salarié-e-s des entreprises. Il s'agit donc de concilier à la fois leurs intérêts de propriétaires dans la perspective de leur retraite et leur rémunération de salariés. La fortune des caisses, en tant que propriété des employé-e-s, représente des salaires différés; le placement de ces avoirs ne saurait donc suivre une pure

logique de rentabilité maximale, comme n'importe quel fonds d'investissement. La politique de placement devrait répondre à d'autres critères que la seule maximisation des capitaux investis en tenant compte de leur impact sur l'emploi et sur l'environnement pour favoriser un développement durable.

Une telle orientation nécessite un renforcement de l'implication des représentants des employé-e-s dans la gestion des caisses et leur politique de placement, afin qu'elles donnent une plus grande importance aux critères sociaux et environnementaux dans leurs activités. Or, les caisses sont encore trop peu nombreuses à recourir à des formes de placement socialement responsables (voir entretien p. 9). Pourtant, une telle politique de placement permettrait une meilleure défense des intérêts des employés, définis dans un sens large, et inciterait les caisses à jouer un rôle plus actif dans leur choix d'investissement.

André Mach et Daniel Oesch (USS)

L'ARPIP: UNE ASSOCIATION MÉCONNUE

Fondée en 1988, l'Association des représentants du personnel dans les institutions de prévoyance (ARPIP) a pour principal objectif d'offrir «aides et conseils aux représentants du personnel dans les institutions de prévoyance professionnelle, afin qu'elles puissent assurer une gestion paritaire et efficace dans l'intérêt des assurés».

En raison de la complexité des activités de placement des caisses, la gestion paritaire reste avant tout théorique. Les représentants du personnel sont souvent démunis face aux employeurs qui disposent de moyens d'information beaucoup plus importants. C'est pourquoi la formation des représentants du personnel dans les institutions de prévoyance représente un enjeu central.

En regroupant les représentants du personnel et en organisant des cours de formation, l'ARPIP tente de combler les lacunes de la Loi sur la prévoyance professionnelle, qui ne prévoit aucune disposition pour la formation des délégué-e-s des employé-e-s dans les caisses.

AM

Pour plus d'informations: www.arpip.ch/



DOSSIER: LA FINANCIARISATION DE L'ÉCONOMIE

Le rôle croissant des investissements durables

Entretien avec Roby Tschopp, secrétaire exécutif d'Actarès et président de la fondation NEST.

PdG: Comment concilier deux objectifs à première vue contradictoire, promouvoir des activités socialement durables et assurer une rentabilité des placements?

RT: Tout d'abord, il est clair que nous ne nous plaçons pas dans une perspective de refus du système capitaliste. Nous nous situons dans son cadre en agissant pour la promotion des activités écologiques et socialement durables. Deuxièmement, il faut bien voir que pour les caisses, il ne s'agit pas de faire de la charité, mais d'assurer une certaine rentabilité, dans une perspective de long terme. Parfois, les restructurations d'entreprises sont nécessaires, il faut l'admettre. Nous devons faire preuve de rigueur dans notre politique de placement. C'est l'aspect «pillage» d'une entreprise qui est condamnable.

Quelle est l'importance des investissements socialement durables en Suisse?

C'est difficile à quantifier. Ils représentent un peu plus de 1% du marché des fonds de placement en Suisse, mais leur proportion a progressé plus fortement ces dernières années que les placements traditionnels.

Il est possible de distinguer deux voies différentes en matière de placements éthiques. Premièrement, il y a l'option de l'actionnariat actif à travers l'exercice des droits de vote aux assemblées des actionnaires. C'est plutôt la voie suivie par Ethos (voir encadré) qui diversifie ses risques selon des indices de placements, sans effectuer de grosses recherches de sélection, mais en étant plus présents lors des assemblées. Deuxièmement, il y a l'option de faire des choix d'investissements plus sélectifs des entreprises dans lesquelles on investit. C'est la voie suivie par NEST qui exige un plus gros travail de recherche et d'analyse, ainsi qu'une gestion active du portefeuille. Cela implique que l'on n'investit pas dans les grosses valeurs

suisses, mais plutôt dans les petites et moyennes capitalisations. Cette méthode offre le grand avantage de s'appliquer également aux placements en obligations, et pas seulement aux actions. Au cours des dernières années, malgré les plus gros risques encourus, la politique de placement de NEST a donné de meilleurs résultats que les indices.

Quels sont les investisseurs qui utilisent de tels critères?

C'est difficile à dire, mais ce sont probablement les caisses de pension qui ont donné plus d'importance à ce type de placements. Par exemple, la fondation NEST, qui disposait de sa propre fondation d'investissement en développant des critères écologiques et sociaux, a collaboré avec la banque Raffeisen, qui a repris et développé ce type de fonds éthiques. Cela a permis d'attirer d'autres investisseurs privés. Même si les grandes banques et les assurances proposent de plus en plus des fonds éthiques, leurs choix sont souvent discutables.

Quelle est leur influence?

Elle ne devrait pas être sous-estimée. A titre d'illustration, un chercheur de l'EPF de Zurich a montré que si 5% des investisseurs suisses réussissaient à se coordonner et décidaient de boycotter une entreprise, cela pourrait avoir des effets sensibles sur la valeur boursière de l'entreprise. Donc, le poids des investissements durables peut affecter sensiblement une entreprise. Il existe une certaine coordination informelle entre les «investisseurs durables», mais celle-ci pourrait être améliorée.

En soulevant certains aspects problématiques du comportement d'une entreprise lors d'une assemblée des actionnaires, on peut égratigner la réputation et l'image de l'entreprise, ce qui a été reproché à Actarès par exemple. D'autre part, cela peut aussi inciter d'autres investisseurs à prendre conscience des problèmes soulevés et à modifier leur attitude, en définitive pour le bien de l'entreprise.

Enfin, en prenant contact directement avec l'entreprise pour

soulever un point, cela peut déboucher sur des contacts directs avec des membres de la direction et les sensibiliser à certains problèmes.

Comment expliquer la relative passivité des caisses de pension et leur réticence à recourir à des critères de durabilité?

Les syndicats ne se sont guère investis dans le gestion du deuxième pilier. D'un côté, les représentants du personnel sont surtout préoccupés d'assurer des rentes satisfaisantes pour leurs assurés sans se soucier de comment est investie leur fortune et, d'un autre côté, on sent une certaine réticence des milieux syndicaux à s'engager plus activement en tant que propriétaires. D'autre part, il ne faut pas négliger les coûts supplémentaires d'une politique de placements durables en termes de choix des investissements ou d'exercice des droits de vote. Ce qui est aussi un élément dissuasif.

Propos recueillis par la rédaction.

LES «INVESTISSEURS DURABLES»: QUELQUES EXEMPLES

Encore complètement marginaux il y a une vingtaine d'années, les investissements durables, intégrant des critères écologiques et sociaux, ont gagné en importance de manière continue. Présentation de quelques acteurs actifs dans ce domaine:

ACTARES: ACTIONNARIAT POUR UNE ÉCONOMIE DURABLE

Association à but non-lucratif fondée en 2000, elle ne détient pas directement des actions, mais exerce les droits de vote que lui ont délégué ses membres selon des critères sociaux et environnementaux et intervient durant les assemblées des actionnaires.

www.actares.ch/

ETHOS: FONDATION SUISSE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Créée en 1997 à Genève par deux caisses de pension, elles regroupent près de 80 investisseurs institutionnels. Elle a pour but de favoriser, dans ses investissements, la prise en compte des principes de développement durable et de bonne pratique de gouvernement d'entreprise. Gère des fonds de plus d'un milliard de francs, placée en actions ou obligations.

www.ethosfund.ch/

NEST: CAISSE DE PENSION ÉCOLOGIQUE ET ÉTHIQUE

Fondation collective indépendante, créée en 1983, qui assure le deuxième pilier de plus de 7'000 employés de nombreuses PME. Elle place les avoirs de ses assurés selon des critères écologiques et éthiques. Gère une fortune d'environ 450 millions de francs, dont un quart investi en actions.

www.nest-info.ch/

DOSSIER: LA FINANCIARISATION DE L'ÉCONOMIE

Quelles réponses politiques? Plus de démocratie dans l'entreprise

Pour contrecarrer la prépondérance des logiques financières, exigeons le renforcement de la participation des salarié-e-s et une gestion plus démocratique des caisses de pension.

En 2002, en réaction aux différents scandales qui ont secoué plusieurs grandes entreprises suisses (Swissair, les parachutes dorés des dirigeants d'ABB notamment), *Economiesuisse* adoptait un «code de bonne pratique» en matière de gouvernement d'entreprises. Tout en préconisant quelques éléments pertinents sur la répartition des compétences entre les organes de l'entreprise (direction, conseil d'administration et assemblée des actionnaires), les recommandations, adoptées par *Economiesuisse* restent largement insuffisantes.

D'une part, ces règles ne sont absolument pas contraignantes pour les entreprises. Elle n'ont en rien empêché les excès de rémunération des directeurs et des conseils d'administration. D'autre part, elles donnent très clairement la primauté aux intérêts des actionnaires par rapport aux autres acteurs de l'entreprise: «Le gouvernement d'entreprise désigne l'ensemble des principes qui, tout en maintenant la capacité de décision et l'efficacité, visent à instaurer au plus haut niveau de l'entreprise, *dans l'intérêt des actionnaires*, la transparence et un rapport équilibré entre les tâches

de direction et de contrôle.» (introduction du code). Enfin, elles ne disent absolument rien sur la représentation des employé-e-s.

PLUS DE DÉMOCRATIE DANS L'ENTREPRISE

Dans son programme économique, adopté en juin dernier, le PSS dresse un constat lucide sur l'affirmation de ce capitalisme financier: «Le cycle de la finance domine le cycle économique. La convergence nécessaire entre logique financière et logique industrielle a cédé la place au seul objectif à court terme de la rentabilité du capital, le shareholder value, sous la pression de la libéralisation mondiale des marchés financiers. Cette pure logique financière pousse à l'excès. L'entreprise, conçue comme exprimant un intérêt social qui transcende les intérêts particuliers et souvent divergents des salariés, des fournisseurs, des clients, des prêteurs et des actionnaires s'est transformée en outil au service des seuls propriétaires du capital dont le jeu est bien d'obtenir une croissance forte des capitalisations boursières des entreprises.» (p. 29). Le programme économique du PSS comporte quelques pistes à l'échelon suisse pour combattre cette primauté des logiques financières, qui méritent d'être développées.

UNE MEILLEURE REPRÉSENTATION DES EMPLOYÉ-E-S

En Suisse, la participation des employé-e-s, pour ne pas parler de codécision, reste extrêmement rudimentaire. Les revendications de la gauche et des syndicats en faveur de la cogestion dans les années 1970 sont restées lettres mortes. Le pouvoir de décision reste concentré entre les mains des directions d'entreprise et du conseil d'administration, où les représentant-e-s du personnel sont absents.

A long terme, plusieurs pistes complémentaires doivent être envisagées. Doter les entreprises de commissions du personnel disposant de réels pouvoirs de codécision et prévoir une représentation des salarié-e-s dans les conseils d'administration des entreprises est loin d'être utopique. L'exemple de l'Allemagne, qui combine les deux solutions et prévoit même une représentation paritaire au sein des organes de surveillance des grandes entreprises, le prouve. Mais la démocratisation passe aussi nécessairement par un renforcement du secteur public, notamment dans les activités stratégiques et de monopole, et de l'économie sociale, notamment les coopératives.

Par ailleurs, comme évoqué dans les pages précédentes, l'implication des employé-e-s et de leurs représentant-e-s dans la gestion des caisses de pension peut et doit être consolidée. De par leur fortune considérable, les caisses de pension sont devenues des actrices importantes sur les marchés boursiers. Il est dès lors primordial que les représentant-e-s des employé-e-s soient plus actifs dans leur politique de placement et imposent la prise en compte de critères sociaux, environnementaux et relatifs à la participation des salarié-e-s, plutôt que de laisser toute latitude à des gestionnaires. La Confédération pourrait très bien imposer, comme cela se fait dans d'autres pays, aux caisses de pension de prendre en compte les critères de développement durable dans leur politique de placement. De même, les caisses devraient également s'impliquer en tant qu'actionnaires au sein des entreprises pour défendre ces principes. Ainsi, l'argent des salarié-e-s ne sera plus placé au détriment d'autres salarié-e-s.

LA RÉVISION DU DROIT DES SA

Bientôt soumise au Parlement par le Conseil fédéral, la révision du droit des sociétés anonymes pourrait également contribuer à renforcer la transparence des entreprises et réduire l'arbitraire des décisions prises en comité restreint par les principaux dirigeants. Le droit des SA règle les compétences et le pouvoir des différents organes des entreprises (direction, conseil d'administration, assemblée des actionnaires). Toutefois, la place des employé-e-s dans les décisions des entreprises reste absente de la révision.

Quelques points importants sont tout même en jeu dans cette révision, permettant d'introduire des règles plus contraignantes pour les directions d'entreprise. Un des enjeux centraux concerne la politique de rémunérations des dirigeants et du conseil d'administration. Celle-ci devrait relever de la compétence de l'assemblée des actionnaires, et non des conseils d'administration. Les droits des actionnaires minoritaires devraient également être renforcés pour leur permettre de mieux contrôler l'activité des dirigeants.

Il conviendrait également d'exiger de la part des grandes entreprises d'établir des rapports spécifiques, en plus du rapport annuel, sur la politique de «développement durable» de l'entreprise (critères écologiques et sociaux appliqués par l'entreprise) et sur la représentation des femmes, en particulier dans les organes dirigeants.

Proche Orient: Une cohérence indispensable

La Suisse a fait preuve d'un engagement marqué pour le respect du droit international humanitaire au Liban. Un engagement qu'il s'agit maintenant de prolonger en mettant un terme aux collaborations militaires avec les Etats du Proche-Orient.

Par Carlo Sommaruga,
conseiller national socialiste.

Les armes se sont tuées. Mais à tout moment, la fragile suspension des actes de destruction peut reprendre. La diplomatie doit faire vite. Mais surtout les acteurs majeurs du conflit et leurs parrains ont l'obligation morale à l'égard des populations concernées, des peuples de la région et plus largement de l'humanité de construire une réelle paix juste et durable. Cette paix ne peut être atteinte que si chaque Etat et chaque peuple de la région bénéficie de son droit d'exister, de sa dignité, de sa sécurité et de sa totale souveraineté. Cela vaut certainement pour Israël, mais aussi pour le Liban et surtout pour la Palestine et le peuple palestinien oubliés en raison du fracas des bombes sur Beyrouth, Tyr ou Qana.

Le temps est venu que la violence, d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la nature, cesse.

LE TEMPS DE LA PAIX?

Il est donc urgent que toutes les résolutions, de la dernière à la première, et le droit international humanitaire, soient respectés par le Liban et le Hezbollah, mais particulièrement par l'Etat d'Israël, singulièrement au regard de l'occupation illégale de la Palestine et des exactions commises dans ces territoires.

Avec 1200 morts civils libanais dont 30% d'enfants, 130 morts israéliens juifs ou arabes, plus de 6 milliards de dollars de dommages (selon les derniers chiffres) causés par Tsahal aux infrastructures civiles libanaises, notamment d'habitation, d'adduction d'eau ou de stockage de combustible, des dégâts écologiques impressionnants sur le littoral libanais, un blocus naval, aérien et terrestre, empêchant l'aide humani-

taire d'arriver jusqu'aux victimes, la disproportion de l'engagement de l'armée israélienne au Liban, l'inadmissible punition collective infligée aux peuples libanais et palestinien, il était et est de la responsabilité de chacun de réagir.

LA POSITION DE LA SUISSE

Le courage politique de Micheline Calmy-Rey en Suisse et de José Luis Zapatero en Espagne sont à souligner. L'une et l'autre ont su donner de la voix pour le respect du droit humanitaire et, ainsi, donner une dignité certaine à la Suisse et à l'Espagne au moment où d'autres Etats et responsables politiques montraient leur couardise où l'alignement sur les positions belliqueuses des Etats-Unis. L'adoption presque inespérée de la résolution 1701 par le Conseil de sécurité de l'ONU après près d'un mois de guerre ne peut cacher cette réalité.

Micheline Calmy-Rey a clairement marqué les limites de l'admissible en rappelant le respect du droit international et du droit humanitaire et les obligations que cela implique. Elle l'a fait à l'égard d'Israël, mais aussi à l'égard du Hezbollah, ce que d'aucuns oublient. Sa cohérence doit être soulignée. En effet, seuls les Etats qui ont une cohérence et qui l'affi-



chent, sont réellement respectés par la communauté internationale. Affirmer, voire même marteler, son attachement au respect du droit international et au droit humanitaire donne en toute situation ainsi à notre pays une crédibilité sur la scène internationale.

QUELLE NEUTRALITÉ?

Mais cela n'est pas suffisant. Il ne peut y avoir de cohérence complète que si - au-delà de l'appel au respect du droit international - la Suisse met un terme à sa collaboration militaire, au commerce d'armes et à l'achat d'équipements avec les Etats de tout le Proche Orient. Comment prétendre à une position neutre lorsque l'on apprend de *Human Right Watch*, organisation mondialement connue pour son sérieux et la fiabilité de ses informations, que les bombes à sous munitions lancées par l'artillerie israélienne, qui contiennent plusieurs dizaines ou centaine de projectiles et violent

ainsi la distinction entre les cibles militaires et civiles, ont été développées et produites en collaboration avec l'entreprise publique suisse RUAG? Sans parler des drones utilisés par Israël résultant aussi d'une collaboration entre les industries d'armement des deux pays. Comment prétendre à une position neutre alors que des échanges militaires de haut niveau avec l'armée israélienne ont lieu, notamment les forces aériennes. Comment prétendre à la neutralité en se fournissant de matériel militaire en Israël, alors qu'il est évident qu'un tel achat renforce les entreprises publiques engagées dans l'effort de guerre d'Israël et nous rend dépendants de ce pays pour le suivi de ce matériel!

La surdité de la majorité du Conseil fédéral et des partis bourgeois est la même que celle affichée à l'époque du régime d'apartheid qui sous prétexte de défendre les valeurs du monde dit libre contre la barbarie du communisme, aujourd'hui de l'islam, la Suisse avait persisté dans sa collaboration avec un régime responsable d'un racisme d'Etat, de la violation massive et systématique des droits humains. Les leçons de l'Histoire semblent impossibles à apprendre pour la droite de ce pays.



Guns and Roses...

La loi sur les armes (LArm) est sous le coup d'une modification à venir, visant une maîtrise plus accrue de l'Etat sur ce marché. Une loi qui sera débattue à la session parlementaire d'automne, mais qui s'arrête à mi-chemin.

C'est sous l'impulsion des Bilatérales II qu'est née la nécessité de revisiter une loi lacunaire, coordination européenne oblige. Aujourd'hui n'importe qui (exceptés les ressortissants de certains pays «à risque») peut acquérir vingt revolvers et cent fusils pour constituer sa milice, sans que ces achats ne soient répertoriés nulle part. Et ces acquisitions peuvent être effectuées par le biais de petites annonces ou par Internet.

«LICENCE TO KILL?»

Certes, dans le cadre d'un achat en armurerie, l'acheteur se doit de présenter un permis d'acquisition délivré par l'autorité compétente. Dans ce cas-ci, son achat et son nom sont enregistrés et répertoriés dans un registre cantonal.

Mais au niveau des transactions entre particuliers, il n'existe pour l'heure qu'une régulation lacunaire et laxiste. Il n'y a absolument aucun contrôle sur ce marché (ou trafic?), vu que les données personnelles de l'acheteur ne font l'objet d'aucune obligation d'inscription auprès d'une quelconque autorité. Concrètement,

la seule obligation pour le vendeur est de s'assurer que le client réponde à certains critères fondamentaux, comme par exemple ne pas avoir participé à une rapine à main armée dans le passé... Une obligation qui n'est soumise à aucun contrôle ni aucune règle, si ce n'est celle du plus offrant. On peut donc acheter une arme sans avoir à le déclarer, en nombre illimité qui plus est.

A noter qu'aujourd'hui, on estime à environ 3 millions le nombre d'armes à feu circulant en Suisse (y compris les armes de service, mais c'est une autre histoire...), fruit d'une loi quasi aussi permissive qu'aux Etats-Unis, et qu'environ un tiers des suicides sont commis par ce biais. Des chiffres tout simplement ahurissants, sans oublier les violences domestiques!

La modification de la LArm viserait par exemple à soumettre les transactions entre particuliers aux mêmes règles régissant les achats en armurerie. C'est là la principale avancée qu'amènerait la modification de la loi, ce qui constitue à n'en pas douter un pas dans la bonne direction. Mais il

ne s'agit, malheureusement, que d'une demi-mesure! Un acquis fondamental eut été la création d'un véritable registre national des armes à feu, où seraient enregistrés tous les citoyens en possession d'une arme à feu et le détail de leur «arsenal» personnel. Une idée qui a bel et bien été proposée lors de l'élaboration de la nouvelle loi, mais bottée en touche par la majorité de droite au parlement.

UN LOBBY PUISSANT

Pour le bloc bourgeois, la nouvelle LArm est déjà trop restrictive, même sans la création d'un registre. «Halte aux atteintes aux libertés individuelles!» ou encore «Non à l'Etat tout puissant!», clament-ils, systématiquement. Et de restriction en restriction, la majorité de droite craint une interdiction généralisée des armes à feu dans un avenir plus ou moins proche. En ce sens, la création d'un registre national serait une étape fondamentale! Et cela ne serait pas sans leur poser un certain nombre de problèmes d'un point de vue tant électoraliste qu'économique... Car en réalité, le marché des

armes est une activité extrêmement lucrative, et est soutenue par une large palette d'acteurs. C'est un véritable lobby, fort et influent, composé d'associations structurées et puissantes, comme *ProTell*, qui se bat pour un «droit libéral sur les armes» et qui compte 7'000 membres. Ou encore l'Association suisse de tir, qui elle compte 200'000 membres.

LE PACIFISME, CE PRINCIPE FONDAMENTAL

A la lumière de ces faits, cette loi si permissive doit absolument être revue. Tant pis s'il ne s'agit pour l'heure que d'un petit pas. Et prenons, pour une fois, pour bon l'argument de la droite, qui considère qu'un registre national mènerait à une interdiction généralisée. C'est vers cet objectif que se doit d'œuvrer la pensée de gauche. Militer pour une régulation accrue du marché des armes, et à terme leur interdiction, ne fait que nous rallier à l'un des principes phares, à notre sens, du socialisme international: son caractère éminemment pacifiste.

Régis Genoud et Maurizio Colella

Les premiers jalons d'une histoire à venir: 100 ans de JSS

En 1906, la première organisation de jeunesse socialiste se forme au niveau national, la Verband schweizerischer Jungburschenverein. Un siècle plus tard, la JSS commémore l'événement avec un ouvrage retraçant son parcours.

Composé de brefs articles, l'ouvrage dresse un portrait de la JSS à travers les grands thèmes qui la préoccupèrent. Tout y passe, de ses rapports avec le PSS à ceux avec les femmes, des débats sur le capitalisme à ceux sur la question militaire. Il est toutefois impératif de préciser que ce livre est commémoratif et non historique, ce qui le fait tomber dans quelques travers: «Mis à part quelques révolutionnaires très à gauche, on a rapidement considéré qu'il était nécessaire d'être actif pour la lutte des classes dans le

cadre d'un système politique imprégné de capitalisme.» peut-on ainsi lire (p. 27) au sujet des débats entre les lignes réformiste et révolutionnaire au début des années vingt. On peut aussi regretter que, d'articles en articles, les mêmes éléments soient ré-utilisés, sans doute en raison d'une bibliographie très ciblée. Cette même bibliographie amène parfois les auteurs à livrer des interprétations partiales de certains événements, tels que la scission de 1921 ou l'accession du PSS au Conseil Fédéral en 1943.

«L'ÉPINE DANS LA ROSE»

Mais que l'on ne s'y trompe pas! Malgré quelques défauts - d'autant plus frustrants qu'ils auraient pu être facilement évités - cet ouvrage trace un rappel très utile d'une organisation importante de la gauche suisse, dans son rôle d'aiguillon face à un PSS qui, plus d'une fois, s'est laissé tenter par une dérive droitiste. La JSS a ainsi revendiqué avec vigueur l'égalité des sexes, alors que le PSS a longtemps eu une attitude machiste. C'est la JSS aussi qui, en participant à la création

du GSSa et au lancement de l'initiative pour la suppression de l'armée suisse, a permis de s'attaquer à un mythe national. C'est la JSS, enfin, qui s'est, très tôt, saisie de la problématique des services publics et de leur avenir. Ce livre pose donc d'importants jalons pour son histoire qui est encore à venir.

JW

A lire: Cent ans de Jeunesse Socialiste, Editions de la JSS, 2006, 83 p.

A Genève, le débat scolaire fait rage

Le 24 septembre, le peuple genevois se prononce sur une initiative «Pour le maintien des notes à l'école primaire» et son contreprojet imposé par la droite parlementaire. 3 questions à Charles Beer, conseiller d'Etat socialiste chargé de l'instruction publique.

PdG: Dans l'enquête PISA, le canton de Genève reçoit le bonnet d'âne. Les petits Genevois sont-ils plus bêtes que les autres ou est-ce l'école genevoise qui est à la dérive?

CB: Le test PISA fait un peu office de hit-parade des systèmes scolaires au niveau mondial, européen et suisse. Si les résultats sont à prendre bien évidemment au sérieux, le classement doit être relativisé. En effet, ce qui importe, c'est davantage les résultats que le classement lui-même. Les résultats genevois, bien qu'ils se situent au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE, traduisent les difficultés d'un canton-ville, avec la montée des inégalités et les difficultés du système scolaire, qui sont conjuguées à la crise de confiance et à la baisse des moyens financiers au cours des 15 dernières années.

Quels sont les enjeux des votations du 24 septembre sur l'école? Le rétablissement des notes à l'école primaire?

J'ai pris la décision à la rentrée scolaire 2005 de rétablir les notes, qui avaient été supprimées dans la moitié des écoles du canton. Lors de cette votation, il se cache d'autres enjeux qui n'ont rien à voir avec le système d'évaluation tels que le retour de la sélection scolaire en lieu et place de l'orientation. En exigeant le rétablissement dans l'enseignement primaire d'une sélection sociale en fonction du statut et du revenu, en plaçant l'instruction et l'éducation au second plan, les défenseurs du double oui attaquent frontalement le concept d'égalité des chances.

Quelle est l'alternative aux attaques de la droite? Quelles sont tes réalisations et tes projets pour l'école genevoise?



Nous devons à Genève mettre en avant une politique des moyens adéquats pour une réforme des structures en vue d'une amélioration de la qualité de vie dans les établissements, car elle a une influence directe sur la capacité d'apprendre, tout particulièrement dans les régions défavorisées de notre canton. Nous allons

introduire une logique de type réseau d'enseignement prioritaire («REP») permettant de dégager des moyens supplémentaires là où l'école est confrontée aux conséquences dramatiques de la croissance des inégalités.

Propos recueillis par Cyril Mizrahi

«Sortir l'automobiliste de sa voiture pour le mettre dans un bus»

Lors de la prochaine semaine de la mobilité (19-22 septembre), le canton de Vaud va procéder à une expérience inédite: un accès gratuit aux transports publics pour tous les détenteurs d'une carte grise. Si l'opération est un succès, elle pourrait être reconduite lorsque les pics de pollution seront atteints à Lausanne, la ville la plus polluée de Suisse. L'occasion pour nous de revenir sur les thématiques abordées dans notre dossier (*Pages de gauche* 46) sur la mobilité avec Vincent Krayenbühl, chef du Service Mobilité de l'Etat de Vaud.

PdG: Ne trouvez-vous pas qu'une telle initiative contrevient au principe du pollueur-payeur?

VK: Il faut voir cette opération comme une opération mar-

keting dont le public-cible sont les automobilistes. Avec cette mesure, on essaie d'attirer l'attention de ce public, a priori peu enclin à fréquenter les transports publics. Le principe de l'opération «carte grise» est de privilégier l'aspect incitatif par rapport à des mesures plus arbitraires et contraignantes qui pourraient être prises en période de dépassement des limites de pollution. Par exemple, à Athènes, les autorités ont interdit de rouler aux plaques paires et impaires en alternance. Bien entendu, cette opération «carte grise» ne peut suffire à long terme sans la mise en place de solutions structurelles.

Au sujet de cet aspect incitatif, y a-t-il une volonté de

rendre l'abonnement aux transports publics plus attrayant, en le couplant à des offres culturelles ou sportives par exemple?

Les entreprises de transport public privilégient des offres combinées et ponctuelles, comme le billet d'entrée couplé au billet du transport public pour des grandes manifestations. En répartissant le coût de cette offre sur l'ensemble des billets, les organisateurs proposent une offre attrayante sans engager de fonds trop importants. Cette formule sera proposée au niveau national pour l'Euro 2008.

Que pensez-vous de la solution du péage urbain, défendue dans nos colonnes par Alain Hubler?

Une ville comme Lausanne répond aujourd'hui à d'autres dynamiques que Londres, qui a introduit un tel péage dans son centre. Toutefois, la politique de tarification du stationnement sur le domaine public peut être assimilée à une forme de péage urbain. Il n'y a presque plus, aujourd'hui, de parkings gratuits de longue durée à Lausanne. L'objectif est de maîtriser le trafic, notamment celui des pendulaires. Les comptages de trafic montrent des résultats positifs. Les mentalités évoluent. Imaginez qu'une telle décision ait été prise il y a 30 ans... ça aurait été la Révolution!

Propos recueillis par Julien Wicki

La compilation des gorges rouges



Avec l'appui financier du parti socialiste vaudois, quelques jeunes militants ont terminé récemment un bel ouvrage: la compilation d'un CD convoquant

des artistes de la place romande qui, tour à tour et chaque fois au plus près de leurs choix artistiques personnels, interprètent des morceaux dont le point com-

mun est leur constant objectif: «la nécessité de critères non discriminatoires de régulation de la migration et l'intégration avec dignité des personnes migrantes dans le tissu social», indique la pochette du disque, en référence directe évidemment à l'enjeu des votations sur la LEtr et la LAsi.

Entre l'incipit et une conclusion pour bien se rappeler où l'on traîne – un bella ciao éphémère mais d'une redoutable efficacité ainsi que l'Internationale chantée par la coqueluche – bientôt internationale aussi – Jérémie Kisling, un cocktail bien dosé de vieux alcools matures et de nouveaux alcopops en devenir.

Ainsi, on assied Michel Bühler à côté de Kate Waxe ou Saint-Plomb, jeunes artistes internationalement reconnus dans la musique électronique, et l'on place les rockeurs Vanishing

Point, The Giant Robots, The Old School – quelle majestueuse redécouverte de «The ghost of Tom Joad» de Springsteen! – ou Melatonin – dont l'interprétation de «Ni Dieu ni maître» de Ferré est de toute beauté – à côté de Sarclo.

Plaçons ce CD haut dans notre discothèque. Il est une œuvre militante, spontanée et originale, et il parvient à faire tenir dans un ensemble cohérent des artistes certes différents, mais tous solidaires à leur façon avec le combat que nous menons contre la peur et le rejet de l'étranger. Puissent certains électeurs et électrices écouter quelques uns de ces morceaux et apprendre un peu de leur humanité.

MS

Commande, écoute partielle du CD et renseignements:

<http://rouge-gorge.ps-vd.ch/>

Djourou – la corde au cou

Le prêt, perche tendue ou corde au cou? Pour la sagesse populaire au Mali l'ambiguïté n'existe pas puisque le terme de «Djourou» en bambara signifie à la fois dette et corde au cou. Mais

les sages ont rarement le pouvoir et le pouvoir écoute rarement les sages: c'est ce que souligne le documentaire d'Olivier Zuchuat, qui en 65 minutes effectue une vulgarisation claire et lucide de

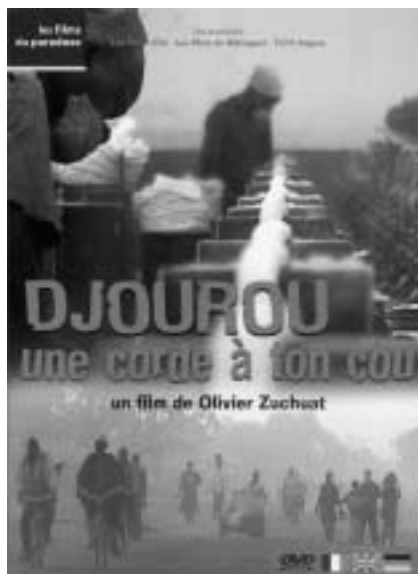
l'histoire de la dette au Mali. Cette histoire débute dans les années 70, sous le régime népotique du colonel Moussa Traoré. Emprunts, investissements pour la construction d'infrastructures et d'usines: en quelques années l'endettement du Mali explose pour représenter en 1980, avec 700 millions de dollars, la moitié du PIB du pays. A l'époque, la politique du prêt et de l'emprunt, soutenue par les banques et les institutions financières du Nord, profite à tout le monde: «Je te donne, tu me dois». Ou, comme le souligne avec ironie le réalisateur: «Je te prête de l'argent avec des intérêts, mais avec cet argent tu m'achètes mes produits, mes technologies et mes centrales hydro-électriques. Pour la forme, je proteste un peu au sujet de droits de l'homme, mais j'évite les sujets qui fâchent» Dès 1985 cependant, avec la hausse des taux d'intérêt et la chute du prix des matières premières, la dette deviendra un piège économique pour le Mali,

un piège dont le pays peine à se sortir encore aujourd'hui.

Alternant images d'archives et portraits récents, convoquant des personnages multiples – d'un responsable du fonds monétaire international à des producteurs de cotons, en passant par des militants – le réalisateur de «Djourou» parvient à éviter le piège d'un discours monolithique, tout en restituant un point de vue didactique sur la réalité de la dette au Mali. Diffusé en France l'an dernier, ce documentaire, qui a été réalisé par un jeune réalisateur lausannois, sortira dans les salles suisses le 20 septembre. A Lausanne et à Genève, différentes conférences et rencontres accompagneront les projections.

Chantal Peyer

Informations complémentaires, programme des conférences et commandes du DVD sur www.djourou.org



Le blues des blondes au volant des 4X4

Reconnaissons qu'une voiture quatre-quatre peut être très utile. Dans des contrées hostiles, comme en Valais, où il s'agit de justifier quelques subventions fédérales en matière de construction routière, pour mener un safari dans le désert, participer au Paris Dakar ou pour embrocher un ou deux kangourous en vadrouille.

Au-delà, franchement, je ne vois pas. Or, défiant la logique, la raison et l'environnement, les Range Rover, Mercedes ou BMW modèle 4X4 se battent le haut du pavé dans nos villes. C'est gros, c'est moche, c'est gris. Et ça pollue.

La nature humaine est étonnante. Pourquoi dépenser 5000 francs, au bas mot, pour un char d'assaut qu'on ne parviendra pas à parquer? Pourquoi vouloir faire la démonstration de son arrogance et de sa toute-puissance, faire vrombir son moteur dans des rues où de toute manière,

il faut rouler à 30 kilomètres à l'heure? Pourquoi transformer une range rover en une voiture familiale alors que dans une kangoo on peut coincer trois enfants, un stand et une poussette?

Et, vous l'avez peut-être remarqué, pourquoi n'y a-t-il au volant des quatre-quatre que des blondes bcbg au regard triste? Je sais. Monsieur travaille quand il ne fait pas de tennis. Et pour être plus rapide de sa villa du Mont-sur-Lausanne à son bureau du centre-ville, il utilise sa vespa ou la voiture de madame. Qui elle, brushing impeccable, perchée sur sa monture, conduit les enfants à l'école, puis à la danse ou au judo; cherche une place de parc, avec beaucoup de chance, en trouve une, trop petite, essaie quand même de se caser, rate, réessaie, rate à nouveau, et c'est déjà la fin de la matinée scolaire, plus le temps d'aller faire son fitness.

Que de sombres destinées se jouent ainsi dans l'abri rassurant d'une Range Rover, que de rêves cassés parce qu'on ne parvient pas à garer le symbole rutilant de sa réussite sociale, que de couples brisés quand madame se décide à rendre les clés de la voiture à monsieur.

Moritz, notre Moritz, a récemment déclaré qu'une quatre-quatre, c'était le chien dangereux de la route. Alors les blondes, lâchez-vous, vengez-vous. Avec votre Range Rover, embrochez un pitt-bull, votre journée aura été utile.

Géraldine Savary

«Aujourd'hui, une voiture neuve sur quatre est un SUV (sport utility vehicle)», journal du TCS, 24 août 2006

UNE VIE DE CHIEN À GENÈVE



NDLR

Quand la droite déterre la hache de guerre...

L'initiative COSA (voir notre page 3) a bien du mal à exister à côté du débat sur l'asile et les étrangers... Heureusement, nos quotidiens ont décidé de brandir haut la flamme jamais oscillante de l'information journalistique pour sortir les citoyennes et les citoyens de l'infâme propagande gauchiste... Il était temps d'agir, un sondage indique que 61% de ramollos (et ramolottes...) du ciboulot voteraient oui! *Le Temps*, on en attendait pas moins de lui, revient sur cette «*si mauvaise idée*» en invitant les opposants à débattre sur la thématique de l'AVS et à ne pas se contenter de crier à la ruine cantonale. La position est claire, elle a le mérite de lancer le débat. Du côté du 24 heures, fi de telles fioritures! La parole (ou la plume) à Thierry Meyer, futur rédac' chef du quotidien. Edition de samedi, première page, photo géante de Broulis coupant à la hache, littéralement, dans une bûche «formation», gros titre alarmiste («Les caisses vides, blablabla», vous connaissez la musique) et édito... un brin orienté. Extraits: «(...) *comme toute solution miracle, l'initiative de la gauche tient de la fable*» (...) Suit un magnifique argumentaire qui reproduit l'ensemble des arguments des opposants à l'Initiative... ça c'est du journalisme engagé et critique! On en arrive à la conclusion: «[En cas d'acceptation, nous nous retrouverons] avec, en plus, des années de pertes dans l'élaboration de solutions viables, mais bien moins démagogues et simplistes qu'une fable.» La métaphore est filée, le paquet emballé.

Que nous apprennent les pages intérieures? Que Broulis sait tailler en biseau dans la formation? Grande nouvelle! La droite est passée experte en matière de coupes... rien d'étonnant que le grand argentin vaudois manie la hache aussi bien que la calculatrice. Quant au contenu rédactionnel, à grand renfort de citations rapportées ou de guillemets (ça, c'est de l'éthique journalistique, Monsieur!), il est magnifiquement synthétisé à cette adresse: www.24heur... euh pardon, www.cosa-non.ch.

EN BREF

My world is rich

Selon un rapport publié en juin dernier par les agences Merrill Lynch et Capgemini, le «nombre de grandes fortunes dans le monde a doublé en 10 ans, et devrait continuer à progresser de 6% par an d'ici 2010». Et d'ajouter que les HNWI possédaient, en 2005, 33 milliards de dollars. Les quoi? Les *High Net Worth Individuals* (HNWI). En français (oui, le résumé est en français mais c'est tellement plus cool en anglais) désigne les «particuliers disposant d'un patrimoine financier de plus d'un million de dollars hors-résidence principale». C'est sûr qu'avec une tartine pareille, en anglais c'est vraiment plus fun et ça fait gagner du temps lors des présentations. Et comme le temps c'est de l'argent...

On y peut lire aussi que «L'augmentation de millionnaires est particulièrement importante dans les économies émergentes d'Amérique Latine, d'Asie-Pacifique et au Moyen-Orient. L'Europe marque le pas avec une croissance du nombre de millionnaires de 4,5%». Les riches progressent donc plus chez les pauvres qu'en Europe! Et après, nous tous, pauvres gauchistes qui enquiennent le monde avec les pays du Sud, la dette du tiers-monde, etc, etc., hein? Qu'est-ce qu'on fait? Ici on a préféré en rire...

Fritz Giovanoli

«A de rares exceptions près, les actionnaires ont été dépossédés de leurs droits de gestion et il ne leur reste qu'à se conformer aux décisions prises sans tenir compte de leurs intérêts légitimes. Par des artifices de comptabilité, souvent fort habiles, on les tient dans l'ignorance de la véritable situation des affaires: les profits s'envolent vers des destinations inconnues et les bénéfices, distribués sous forme de dividendes, sont loin de correspondre à la part revenant de droit aux porteurs des actions. Par contre, les pertes restent entièrement à leur charge: c'est la collectivisation des risques et l'individualisation des profits.»

Fritz Giovanoli, Libre Suisse, Voici tes maîtres! Editions Jean-Christophe. Publié sous les auspices du Parti socialiste. 1938.

Fritz Giovanoli (1898-1964), figure du parti socialiste bernois. Situé à l'aile gauche du PS, il a été licencié de l'Office fédéral de la statistique pour ses écrits critiques sur la capitalisme financier. Il fut ensuite secrétaire du PS bernois (1933-1946), conseiller national et conseiller d'Etat de 1946 à 1964.



AGENDA

7 septembre
Congrès du Parti socialiste jurassien.
19h30, salle communale, Bonfol.

9 septembre
Manifestation contre la LAsi/Letr.
13h30, Rue de Romont, Fribourg.

10 septembre
Retour de la Caravane 2xNON, après son périple de 2 semaines dans le canton de Vaud.
14h00, place du Port, Ouchy, Lausanne.
Programme détaillé sur www.stopexclusion.ch

16 et 17 septembre
Congrès ordinaire du Parti socialiste suisse.
11h00, Stadhalle, Sursee (LU).

20 septembre
Rencontre des femmes parlementaires du Parti socialiste.
19h00, Flims.

23 septembre
Augmentez les salaires - Cap sur l'égalité!
Manifestation nationale.
13h30, Schützenmatte, Berne.

24 septembre
Votations fédérales.

20 octobre
Congrès du Parti socialiste du Jura bernois.
19h30, Hôtel Central, Tavannes.

22 octobre
Elections cantonales jurassiennes.

5 novembre
Elections cantonales fribourgeoises.

JAB
1002 Lausanne

Pages de gauche
Mensuel d'opinions socialistes

Paroles d'argent...

«Le problème de la finance, c'est qu'elle s'est isolée de l'économie réelle. Elle évalue les entreprises comme des objets d'art, sans aucun rapport avec leur valeur réelle. Elle voit le monde comme un vaste théâtre d'ombres chinoises à deux dimensions (le risque et le rendement), où tout se réduit à une manipulation de symboles. Du coup, les opérateurs ont beaucoup de peine à prendre la mesure des conséquences de leur actes. Derrière cette évolution se cache une vision de l'homme: l'émergence d'une espèce d'homo financier qui succéderait à l'homo oeconomicus et imposerait ses comportements comme une nouvelle norme sociale. Le défi de la globalisation financière est fondamentalement d'ordre anthropologique.»

Paul H Dembinsky, directeur de l'Observatoire de la finance, Genève.

«L'utilité de la bourse, c'est de fournir de l'argent aux entreprises. Le problème, c'est quand les titres s'échangent non plus en fonction des besoins des firmes, mais du rendement immédiat attendu, sans se soucier des conséquences sociales et écologiques. Le profit cesse d'être un moyen pour devenir une fin. Il

est urgent de rappeler qu'être actionnaire, c'est être co-proprétaire d'une entreprise, donc co-responsable de sa politique et de son évolution.»

Sophie de Rivaz, secrétaire d'Actares (Actionnariat pour une économie durable).

«Le problème, avec la globalisation financière, c'est l'opacité et la complexité du système qui ne sont accessibles qu'à un petit nombre d'initiés. De moins en moins de personnes prennent des décisions qui concernent le plus grand nombre. Ce déséquilibre se retrouve dans les conseils de fondation des fonds de pension. Selon la loi, ceux-ci doivent être gérés de manière paritaire par des représentants des employeurs et des employés. Malheureusement, on est loin de la parité des connaissances et de l'accès aux informations.»

André Groux, président de l'Association des représentants du personnel dans les institutions de prévoyance (ARPIP), Lausanne.

Citations tirées de Pain pour le prochain, 2001.